



ÉCOLE DE LA DURANTAYE
31, rue Paul
Saint-Jérôme (Qc), J7Y 1Z5
Téléphone : 450-432-9582

**Conseil d'établissement
extraordinaire
2025-2026**

Date : Mercredi le 26 novembre 2025
Heure : 18h30-19h00
Local : à distance - Teams

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée extraordinaire et vérification des présences (quorum)

Sont présents :

Marie-Claude Bélanger, direction
Matthieu Robillard, personnel de soutien
Antoine St-Pierre, enseignant
Alexia Sage-Hafford, enseignante

Catherine Bourgeois, présidente
Mélanie Pesant, vice-présidente
Martine Laurin, secrétaire
Chloë Comeau, parent
Mélissa Filiatrault-Dumas, substitut

Sont absents :

Andrée Pérodeau, service de garde
Alain DuHamel, membre de la communauté

2. Parole à la direction

Consultation PRIÉ 2024-2028. Le formulaire de réponse est disponible [ici](#).
(CE-001-2025-13)

Mme Bélanger nous suggère d'aller voir les vidéos du css sur le PRIÉ. Lien disponible [ici](#).

Le nombre de groupe prévu ne semble pas concorder avec le nombre de locaux. Il y aurait deux locaux récupérables selon le css. Il y a actuellement 10 classes, alors que les css prévoit en avoir besoin de 13 pour l'an prochain.

Questions :

- Faut-il envisager de se départir de la bibliothèque ou du salon du personnel? La bibliothèque est déjà un local à vocation multiple puisqu'elle contient le « local » pour l'orthopédagogie. La perte de l'Espace restant de la bibliothèque est impensable et causerait préjudice, considérant l'imse de 10.
- Est-ce qu'un redécoupage pourrait être une solution? Cela permettra aux jeunes habitant plus près des écoles de débordement de développer leur sentiment d'appartenance à leur école primaire et de pouvoir suivre leur ami au secondaire.
- Est-ce que tout ce surplus d'élèves nous permettrait d'offrir le même service, autant de spécialistes, que de services complémentaires? Au-delà de la contrainte des ressources humaines, il manquerait un plateau en éducation physique, d'espace dans la cour pour les récréation et le diner et d'espace dans les « locaux » du service de garde.

Mme Bélanger rédige le commentaire qui sera transmis au css au nom du conseil d'établissement. Tous les membres présents sont en accord et acceptent la transmission du commentaire.

3. Levée de l'assemblée – approbation

Catherine Bourgeois propose la levée de l'assemblée à 18h52. Approuvé à l'unanimité.
(CE-001-2025-14)

Martine Laurin
Secrétaire

Catherine Bourgeois
Présidente